



Comment penser la technologie aujourd'hui avec Michel Foucault ?

Créé le 14/10/2026 · Dernière modification le 14/10/2026 · 12 min de lecture

Date

Le 14/10/2026

Chapô

This article is also [available in English](#).

Cent ans après la naissance de Michel Foucault, ses travaux offrent encore des outils particulièrement féconds pour penser la place des objets techniques dans les rapports de pouvoir, des dispositifs disciplinaires aux environnements numériques contemporains. Charles Corval, docteur en science politique et chercheur associé au CEVIPOF de Sciences Po, revient sur quatre apports majeurs de la pensée foucauldienne pour analyser les technologies : leur inscription dans des dispositifs, leur articulation aux différents modes d'exercice du pouvoir, leur usage tactique et les nouvelles formes de gouvernement qu'accompagne le renouvellement des objets techniques. Comment la pensée de Foucault peut-elle nous aider à comprendre les relations de pouvoir produites aujourd'hui par l'intelligence artificielle, les objets connectés et les dispositifs de surveillance ?

Corps du texte

« Sur toute la surface de contact entre le corps et l'objet qu'il manipule, le pouvoir vient se glisser, il les amarre l'un à l'autre. Il constitue un complexe corps-arme, corps-instrument, corps-machine », écrit Michel Foucault en 1975, dans le désormais classique ouvrage des sciences humaines et sociales, *Surveiller et punir*. Naissance de la prison.

Aussi original que célèbre, désigné comme le penseur le plus cité du XXe siècle pendant un temps, Foucault offre aussi une prise particulièrement intéressante pour penser la technologie, comme le donne à voir cette étrange formulation de complexes de pouvoir : « corps-arme, corps-instrument, corps-machine ». L'auteur des *Mots et les choses* manifeste ainsi une préoccupation originale pour l'articulation de la technologie, du savoir et du pouvoir.

Soulignons toutefois d'emblée un apparent paradoxe : si le mot technologie est omniprésent dans les textes de Foucault, l'attention à l'objet technique semble toujours indirecte et tenir le second rôle dans l'analyse. L'explication tient à ce que Foucault ne distingue pas toujours clairement l'objet technique, comme outil de production, de savoir, de contrainte, ou de renouvellement de soi, et les techniques au sens des pratiques par lesquelles les sujets font des choses et s'approprient les objets. Ce n'est donc que récemment que le sociologue allemand Thomas Lemke a remis en lumière l'importance cruciale de l'objet technique matériel chez Foucault. Dans l'ouvrage *The Government of Things. Foucault and the New Materialisms*, Lemke invite à porter l'attention sur la manière dont les objets techniques participent aux raisonnements foucauldien et à en tirer de nouvelles réflexions sur le monde contemporain.

En prolongeant les analyses de Lemke, il est alors possible de déduire quatre enjeux cruciaux que la philosophie foucauldienne permet d'éclairer aujourd'hui pour une pensée des objets techniques et des rapports de pouvoir.

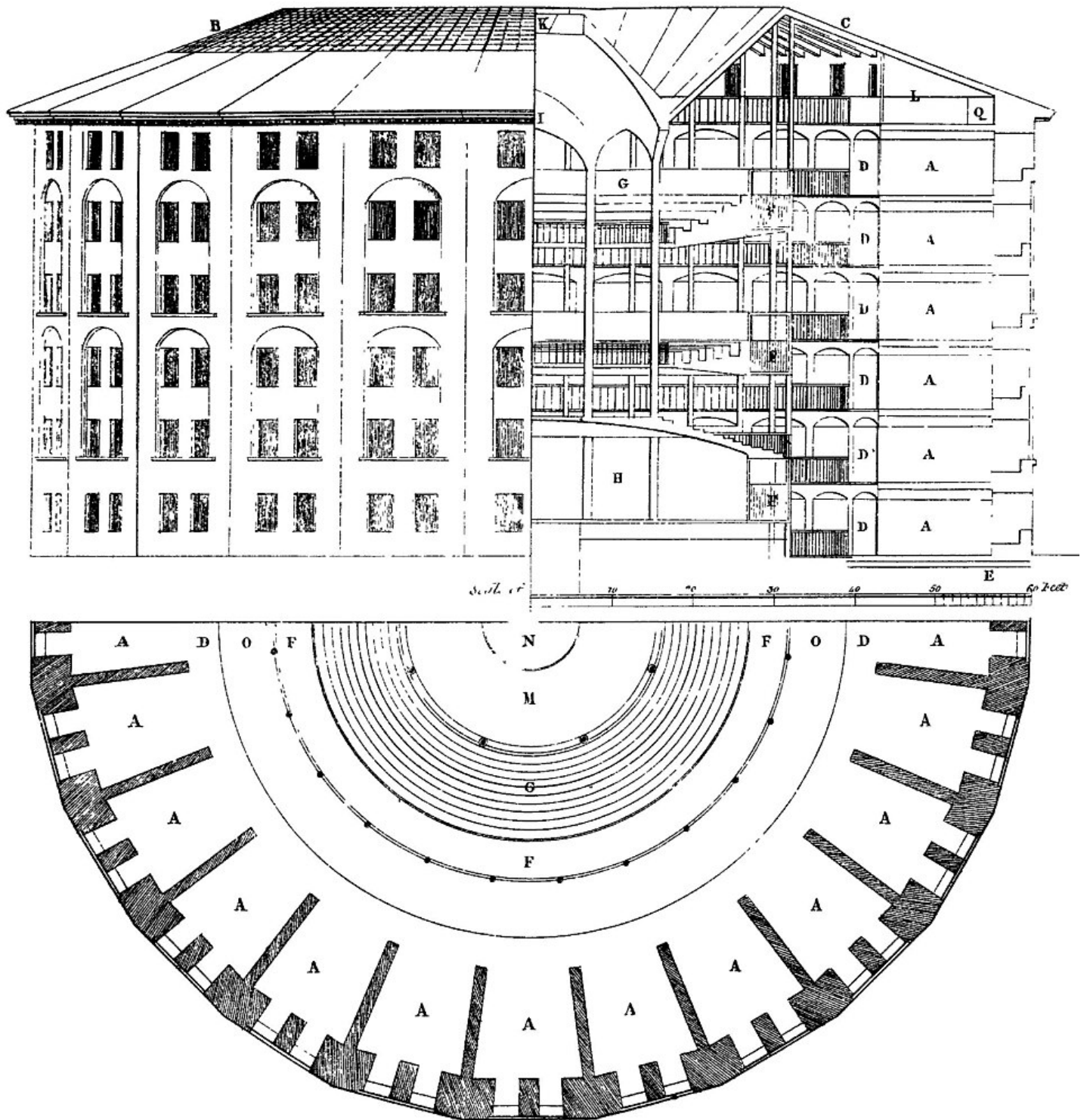
L'objet technique n'existe que dans un dispositif

Comme le fusil pour le soldat, ou les barreaux de sa prison pour le prisonnier, les objets techniques apparaissent matériellement comme des unités d'ensembles plus grands. Un objet technique ne vient jamais seul ; loin des

fantasmes de robinsonades, il se constitue toujours dans une société qui articule à la fois des techniques de production, des savoirs, des pouvoirs et des manières de se rapporter à soi-même. Même l'homme qui se retrouverait seul, perdu sur une île lointaine, hériterait de savoirs élémentaires qui nourriraient sa tentative de reconstruction d'objets techniques.

Les ensembles dans lesquels un objet technique peut trouver sa place sont nommés par Foucault des dispositifs. L'étymologie incertaine du mot laisse entendre la manière dont on dispose des choses afin d'atteindre un but spécifique. Foucault reprend cette étymologie mais la précise à partir de trois éléments. Tout d'abord un dispositif est un réseau hétérogène de matérialités et de discours. Ensuite, un dispositif fonctionne à partir des relations entre ses composants : par exemple, le lien entre un fusil et un discours peut être prescriptif, ou le lien entre des barreaux et un prisonnier peut être une limitation spatiale. Enfin, un dispositif cherche à répondre à un problème qui est apparu dans les discours à la fois comme urgent et comme exigeant une solution.

Le panoptique imaginé par le philosophe anglais Bentham au XVIII^e siècle est un exemple fameux de dispositif que Foucault a remis en lumière. Il s'agit d'un réseau d'objets organisés dans une architecture générale : des espaces clos, séparés les uns des autres par des murs, mais rendus visibles depuis une position centrale – la fameuse tour d'observation –, dont l'ouverture et la fermeture sont contrôlées à la fois physiquement et discursivement par des surveillants et des agents. Le dispositif du panoptique apparaît alors comme une manière de disposer des corps, des choses et des savoirs : il est orienté non seulement vers l'observation et l'expérimentation sociale, mais met aussi les captifs en situation de se savoir observés. Le panoptique offre le déploiement d'une certaine rationalité disciplinaire orientée vers la transformation des comportements.



Plan du Panoptique par Jeremy Bentham. Wikicommons.

Il n'est guère difficile de voir toute la fécondité de cette notion de dispositif pour penser aujourd'hui les environnements numériques. L'introduction de caméras, de capteurs de mouvements, d'ampoules connectées, par exemple, transforme les manières dont les institutions peuvent rendre compte des sujets et leur faire subir des expériences sociales ou les exposer à des punitions. Plus largement, ces objets imposent un regard dans des espaces et donc une expérience de se savoir surveillé.

Les dispositifs techniques répondent à des modes d'exercice du pouvoir

On aurait cependant bien des difficultés à transposer complètement la logique du panoptique dans nos espaces contemporains. Le regard institutionnel reste présent mais sa force disciplinaire a été contestée et s'est transformée depuis l'époque des manuels militaires et des expériences incontrôlées de quelque savant cynique sur des prisonniers ou des malades. Cette transformation peut se comprendre en revenant sur les trois modes d'exercice du pouvoir qui peuvent se repérer dans la recomposition et dans la transformation des dispositifs au cours de l'histoire.

Le premier mode d'exercice du pouvoir renvoie à la souveraineté. Schématiquement, il s'agit de la logique de la punition publique, censée servir d'exemple spectaculaire pour dissuader et terrifier ceux qui pourraient chercher à outrepasser la loi. La souveraineté est un mode d'exercice du pouvoir qui punit tous ceux qui désobéissent et par là tente de restaurer le pouvoir contesté du souverain. Le second mode d'exercice du pouvoir est celui de la discipline, dont nous avons vu quelques exemples précédemment. La discipline cherche à requalifier la désobéissance en un problème de déviation du comportement par rapport à une norme qui aurait été mal intégrée. Foucault parle d'un enjeu de normation : il s'agit d'ancrer la norme dans le corps même pour qu'il n'outrepasse pas une attente ou une règle. Le mode d'exercice du pouvoir par la discipline se fait donc avant tout par des mécanismes de soumission à des exercices et à des expériences – l'éducation, la médicalisation, l'habitude militaire, etc.

Enfin, Foucault développe un troisième mode d'exercice du pouvoir qui repose sur la notion de sécurité. Dans cette conception du pouvoir, l'enjeu principal n'est plus tant la production d'un savoir juridique pour organiser des peines dissuasives, ni d'un savoir des corps et des psychologies pour amener les subjectivités à se conformer à une norme, que d'organiser une population à partir de tendances qui semblent lui être naturelles. La sécurité repose en effet sur l'identification de seuils de tolérance et au contraire sur des épisodes de crise pour penser la société à partir des effets du groupe pris dans son ensemble. Le vol, par exemple, n'y apparaît plus alors comme une désobéissance à un ordre, ou comme un comportement anormal, mais bien comme un comportement statistique qui peut s'expliquer par certaines autres données, et dont l'acceptabilité dépend de sa fréquence par rapport à une moyenne. La sécurité valorise ainsi avant tout l'approche probabiliste des événements et appelle en réponse à des interventions environnementales de manière à réduire l'occurrence de certains comportements ou à en favoriser d'autres. Le sujet n'est plus soumis à une normation isolément, mais vit dans des environnements qui orientent son comportement. Tout l'enjeu de la sécurité est ainsi d'observer des comportements laissés à eux-mêmes puis d'essayer de les orienter vers des dynamiques acceptables et à moindre coût.

C'est ce dernier mode d'exercice du pouvoir qui nourrit encore largement aujourd'hui la rationalité de la plupart des politiques publiques : l'organisation de statistiques et de seuils de tolérance par rapport à des déviations vis-à-vis des normes. Les objets techniques pour recueillir des données et pour les traiter jouent un rôle crucial dans cette conception de la sécurité : il faut compter la population, la représenter, identifier des relations, et estimer la probabilité de diffusion de certains comportements. Mais la même logique peut également se prolonger dans les techniques de production : les entreprises mettent en place tout un ensemble

de mesures pour contrôler les seuils de dangerosité pour leurs activités et les seuils de fonctionnement normaux et acceptables.

Les modes d'exercice du pouvoir invitent à penser tactiquement la technologie

Ces modes d'exercice du pouvoir qui se manifestent dans des dispositifs ne doivent nullement se concevoir comme exclusifs ou unilatéralement historiques. Foucault, notamment dans son cours au Collège de France, Sécurité, territoire, population, insiste sur la cumulation de la souveraineté, de la discipline et de la sécurité dans l'histoire. Ils constituent donc des « édifices complexes » dans lesquels « la dominante » peut se modifier suivant les contextes.

Ce point est crucial pour saisir le geste foucauldien dans sa relation à la technologie. Loin de tomber dans les facilités d'un déterminisme technologique selon lequel les objets techniques détermineraient unilatéralement des comportements, Foucault en fait une dimension de dispositifs locaux sujets à des luttes et à des transformations perpétuelles. D'un dispositif matériel à l'autre, les discontinuités peuvent être multiples : ainsi comprend-on qu'en passant d'une ville à une autre, à l'intérieur d'un même pays, l'enjeu des dispositifs peut sensiblement varier.

De cette façon, il devient possible de décrire différemment les enjeux technologiques contemporains. Il ne s'agit pas ainsi de se positionner « pour » ou « contre » l'intelligence artificielle, les objets connectés, ou tel ou tel grand projet infrastructurel, mais bien de saisir ce que l'intégration de ce nouvel objet fait au dispositif et aux relations de pouvoir.

Cette approche est donc tactique : lorsque les objets techniques peuvent localement inverser les relations de pouvoir, ils sont des ressources à investir en faveur de résistances et de contre-conduites. Un logiciel de génération de texte peut alors servir à retourner le rapport de force avec un employeur en l'utilisant pour faire valoir un droit ; il peut encore offrir à certains fonctionnaires un moyen de prioriser les publics les plus fragiles, en déjouant la bureaucratie, pour accorder du temps à ceux qui en ont cruellement besoin.

Inversement, les objets techniques peuvent aussi renforcer, et renforcent souvent de fait, les relations asymétriques qui se constituent dans un dispositif. L'exemple le plus parlant est probablement l'utilisation disciplinaire de l'intelligence artificielle [telle que déployée dans une entreprise comme Amazon](#). Le dispositif voit apparaître des objets connectés surveillant le travail des salariés pour le retranscrire sous la forme d'un score décidant des avancements, des blâmes et même de potentiels renvois. De sorte que le sujet se trouve ramené à une expérience analogue à celle du panoptique, avec comme différence majeure qu'il est observé par une machine dont les lignes de code sont opaques et la compassion inexistante.

Chez Foucault, la résistance même au pouvoir appartient à l'exercice du pouvoir : elle en constitue une dynamique propre. Dans le cas de la discipline, saboter des objets techniques en charge d'exercer une pression sur les corps ou feindre de se conformer à la norme en sont deux exemples. Face à des technologies creusant les asymétries de pouvoir, et soustrayant de multiples employeurs, agences de renseignement ou organisations militaires à l'examen de leur responsabilité, il est urgent de réinvestir ces mécanismes de résistance.

La résistance et l'émancipation exigent une pensée dynamique des modes d'exercice du pouvoir par la technologie

Cependant, une telle pensée de la résistance aux asymétries de pouvoir ne peut se faire sans une réflexion plus large sur ce qui échappe aux modèles précédemment établis par Foucault. La perspective philosophique constitue alors un repérage de potentiels discours et matérialités qui pourraient ouvrir à un nouvel exercice du pouvoir et ainsi donner des ressources aux subjectivités pour résister.

Suivant la géographe Louise Amoore, on peut par exemple se demander ce qui advient d'un pouvoir fondé sur la sécurité lorsque la rationalité qui y préside ne se satisfait plus des approches probabilistes. En effet, depuis les attentats du 11 septembre 2001, et plus généralement, face à la généralisation de risques technologiques certes faiblement probables, mais ayant des conséquences potentiellement catastrophiques, les discours rationalisant l'action n'ont plus seulement cherché à discerner le probable, mais à dessiner la dangerosité des événements improbables.

Dans une telle rationalité de gouvernement, l'ambition n'est plus alors simplement de déterminer la normalité d'une population, mais de la soumettre à des scénarios et à des simulations pour en tirer des dispositifs de gestion de l'improbable. Ces dispositifs offrent alors des justifications également de mesures prétendument exceptionnelles mais pouvant s'imposer dans la durée, tel le plan Vigipirate ayant été maintenu à un seuil d'alerte élevé pendant plus de huit années consécutives. Ils justifient également la surveillance de masse, dans laquelle les services de renseignement se permettent de collecter massivement des données pour opérer seulement par la suite un tri entre les profils sur lesquels les suspicions trouvent un fondement et ceux qui ne méritaient guère de subir une surveillance.

Dans ces dispositifs contemporains, les outils d'intelligence artificielle, les objets connectés, et les organisations chargées du traitement des données composent ainsi un nouvel horizon pour le mode d'exercice du pouvoir. Dans le monde contemporain, il s'agit de plus en plus de pouvoir simuler le réel pour en contrôler les scénarios et prendre des décisions avant même que les événements n'adviennent.

La définition de cette nouvelle rationalité du pouvoir est encore au cœur des recherches contemporaines qui entendent prolonger le geste foucauldien afin de dessiner les interprétations les plus pertinentes du pouvoir, mais également des tactiques de résistance. Une telle ambition est probablement le plus bel héritage des travaux de Michel Foucault sur la technologie, aujourd'hui, cent ans après sa naissance, et alors que le monde voit les dispositifs de pouvoir se transformer à un rythme qui semble sans cesse plus frénétique.

Voir aussi

<https://conference.sciencespo.fr/playlist/NpnxCHQH9mpFsJ2V88>

Thématique

Numérique

Licence

CC-BY-ND (Attribution, Pas de modification)

Langue

Français

Auteur



Charles Corval

Charles Corval, diplômé d'un master de recherche en science politique (Sciences Po) et de philosophie (Sorbonne Université) et d'une licence d'histoire de l'art (Université Grenoble Alpes), est docteur associé en théorie politique au CEVIPOF-Sciences Po. Ses recherches portent sur l'éthique et la gouvernamentalité des nouvelles technologies et ses conséquences dans la gouvernance des innovations techniques. Sa dernière publication porte sur la transformation des subjectivités contemporaines par les logiciels d'intelligence artificielle